RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01214
Numéro SIREN : 433 536 190
Nom ou dénomination : ACAF

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2020 sous le numéro de dépôt B2020/006113

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Date : 10/06/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/006113**
n° de gestion : **2000B01214**
n° SIREN : **433 536 190 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 10/06/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ACAF
15 Rue de Belledonne 38320 EYBENS

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



Désignation de l'entreprise : SAS ACAF — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 15 RUE DE BELLEDONNE 38320 EYBENS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 43044421600021 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122019 Net 3	N-1 31122018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	27 575	AG 27 575		
	Fonds commercial (1)	AH	2 400 241	AI	2 400 241	2 400 241
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	68 822	AK 68 822	0	0
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	565 148	AS 491 190	73 957	42 851
	Autres immobilisations corporelles	AT	914 655	AU 692 309	222 347	275 608
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	86 705	BG	86 705	86 705
	Autres immobilisations financières*	BH	57 573	BI	57 573	33 728
	TOTAL (II)	BJ	4 120 719	BK 1 279 896	2 840 823	2 839 133
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	492 081	BM	492 081	610 137
	En cours de production de biens	BN	4 416 355	BO 103 523	4 312 832	4 269 922
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 338 719	BY 107 237	5 231 482	5 696 554
	Autres créances (3)	BZ	680 607	CA	680 607	955 100
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	624 000	CE	624 000	624 000
	Disponibilités	CF	378 933	CG	378 933	233 947
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	66 640	CI	66 640	50 834
	TOTAL (III)	CJ	11 997 335	CK 210 760	11 786 575	12 440 493
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	16 118 054	1A 1 490 656	14 627 398	15 279 626

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 144 278 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS ACAF — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :500.000.....)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	522 519	522 519
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	414 625	414 625
	Report à nouveau	DH	2 899 184	2 503 354
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	277 465	495 830
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	4 663 793	4 486 327
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	406 986	373 092
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	406 986	373 092
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	452 554	1 394
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	456 978	373 259
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 085 176	3 741 463
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 845 562	2 100 720
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 716 350	4 203 370
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	9 556 619	10 420 206
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	14 627 398	15 279 626

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	9 305 306	10 420 656
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SAS ACAF — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	22 751 469	FH		FI	22 751 469	21 724 367
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	22 751 469	FK		FL	22 751 469	21 724 367
	Production stockée*					FM	6 670	(568 178)
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	207 039	290 543
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 191	22 009
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	22 970 370	21 468 741
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	8 628 986	7 753 904
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	118 056	(159 804)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 624 113	5 633 081
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	277 070	308 895
	Salaires et traitements*					FY	5 557 036	5 068 952
	Charges sociales (10)					FZ	2 216 136	2 023 035
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	89 583	90 638
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	9 877	52 131
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	33 894	40 706
	Autres charges (12)					GE	19 399	52 600
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	22 574 150	20 864 137
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	396 220	604 605
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	43 049	51 914
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	43 049	51 914
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 704	2
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 704	2
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	40 345	51 912
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	436 565	656 517

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ACAF — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 500	1 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 500	1 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 974	19 762
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 500	2 864
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	10 474	22 626
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(8 974)	(21 126)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	31 451	26 160
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	118 675	113 401
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	23 014 919	21 522 155
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	22 737 454	21 026 326
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	277 465	495 830
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	148 225	144 982
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités et amendes	1 337	
Perte sur créance	7 637	
Cession d'mmos financière	1 500	1 500

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 14 627 397.70 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 22 751 468.98 Euros et dégageant un bénéfice de 277 465.19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société ACAF, filiale de Financière ERJO, fait l'objet d'une convention d'intégration fiscale en application des articles 223-A et suivants du Code Général des Impôts, depuis le 01/01/2005.
La convention prévoit d'effectuer la répartition des charges fiscales entre les différentes sociétés filiales dans la situation qui aurait été la leur en absence d'intégration, sans leur accorder aucun avantage fiscal. La différence entre l'impôt effectivement dû par le groupe et la somme des contributions des différentes sociétés du groupe est appréhendée par la société mère.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Chiffre d'affaires :

Les opérations de construction d'ascenceurs neufs et de grosse réparations sont comptabilisées en chiffre d'affaires à l'achèvement des travaux. Pendant la période de réalisation, les coûts sont comptabilisés en travaux en cours. Les facturations clients (situations de travaux) sont inscrites au passif du bilan dans le compte "autres dettes".

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 496 638		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	512 383		52 765
Installations générales agencements aménagements divers	694 635		1 196
Matériel de transport	48 402		2 150
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	156 955		11 317
TOTAL	1 412 375		67 428
Prêts, autres immobilisations financières	120 433		25 345
TOTAL	120 433		25 345
TOTAL GENERAL	4 029 446		92 773

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 496 638	2 496 638
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			565 148	565 148
Installations générales agencements aménagements divers			695 831	695 831
Matériel de transport			50 552	50 552
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			168 272	168 272
TOTAL			1 479 803	1 479 803
Prêts, autres immobilisations financières		1 500	144 278	144 278
TOTAL		1 500	144 278	144 278
TOTAL GENERAL		1 500	4 120 719	4 120 719

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	96 397			96 397
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	469 532	21 658		491 190
Installations générales agencements aménagements divers	429 409	61 590		490 999
Matériel de transport	42 718	2 809		45 527
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	152 257	3 525		155 783
TOTAL	1 093 916	89 583		1 183 499
TOTAL GENERAL	1 190 313	89 583		1 279 896

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	21 658				
Instal.générales agenc.aménag.divers	61 590				
Matériel de transport	2 809				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 844	1 682			
TOTAL	87 901	1 682			
TOTAL GENERAL	87 901	1 682			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	30 000	13 800			43 800
Garanties données aux clients	12 672	9 873			22 545
Autres provisions pour risques et charges	330 420	20 048	9 827		340 641
TOTAL	373 092	43 721	9 827		406 986

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	139 762		36 239		103 523
Sur comptes clients	119 935		12 698		107 237
TOTAL	259 697		48 937		210 760
TOTAL GENERAL	632 789	43 721	58 764		617 746
Dont dotations et reprises d'exploitation		43 771	58 814		

La provision sur litige prend en compte des risques sur des affaires en cours.
Les autres provisions sont constituées pour moitié d'une provision pour risque complet qui couvre les dépenses futures liées aux contrats d'entretiens étendus, et pour l'autre moitié d'une provision pour risque qui comprend des obligations légales (décret), des dépenses aprè facturation, et autres risques divers.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	86 705	86 705	
Autres immobilisations financières	57 573	57 573	
Autres créances clients	5 338 719	5 338 719	
Personnel et comptes rattachés	7 424	7 424	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	896	896	
Taxe sur la valeur ajoutée	91 138	91 138	
Groupe et associés	399 651	399 651	
Débiteurs divers	181 498	181 498	
Charges constatées d'avance	66 640	66 640	
TOTAL	6 230 244	6 230 244	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 543	1 543		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	451 011	199 698	251 313	
Emprunts et dettes financières divers	338 303	338 303		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 085 176	3 085 176		
Personnel et comptes rattachés	450 351	450 351		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	540 435	540 435		
Taxe sur la valeur ajoutée	752 777	752 777		
Autres impôts taxes et assimilés	101 998	101 998		
Groupe et associés	118 675	118 675		
Autres dettes	3 716 350	3 716 350		
TOTAL	9 556 619	9 305 306	251 313	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	600 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	148 989			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	131.5800	3 800			3 800

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Acquisition		534 196	1 530 910	2 065 106	
APS 34			335 135	335 135	
Total		534 196	1 866 045	2 400 241	

Concernant les fonds de commerce, ils sont valorisés sur la base du nombre de contrat détenus par la société et une dépréciation est comptabilisée lorsque cette dernière devient inférieure à la valeur brute inscrite en comptabilté.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Instal.géné.agenc.aménag.div.	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel informatique	Dégressif et Linéaire	3 ans
Logiciel	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel transport	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Opérations à long terme

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux et en excluant les frais financiers.
Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	66 224
Autres créances	33 313
Total	99 537

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 543
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	235 622
Dettes fiscales et sociales	718 823
Total	955 988

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	66 640
Total	66 640

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	14
Agents de maîtrise et techniciens	76
Employés	70
Total	160

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
Plus de 60 ans		2 287
55 à 59 ans	1 à 5 ans	53 250
50 à 54 ans	6 à 10 ans	107 459
40 à 49 ans	11 à 20 ans	115 282
30 à 39 ans	21 à 30 ans	169 657
moins de 30 ans	plus de 30 ans	48 245
Engagement total		496 180

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Hypothèses de calculs retenues

Les engagements de la société en matière d'indémnités de depart à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable. L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon retrospectif avec prorata temporis sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la date de clôture, ancienneté, statuts, taux de mortalité et salaire brut annuel),

- Données spécifiques à la société (convention collective, hypothèses de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisible du personnel et taux de charges sociales),

- Taux d'actualisation de 0,75 %.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	31 451
- Contribution sociale solidarité	6 746
Total des allègements	38 197

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Divers sinistres	99 384
Divers IJSS	17 925
Formation	23 229
Aide emploi	7 685
Total	148 223

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 6
Permanence ou changement de méthodes 6
Informations générales complémentaires 6

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 7
Etat des amortissements 8
Etat des provisions 8
Etat des échéances des créances et des dettes 9
Composition du capital social 9
Fonds commercial 9
Autres immobilisations incorporelles 10
Evaluation des immobilisations corporelles 10
Evaluation des amortissements 10
Titres immobilisés 10
Evaluation des matières et marchandises 10
Evaluations des produits et en cours 10
Opérations à long terme 11
Evaluation des créances et des dettes 11
Dépréciation des créances 11
Disponibilités en Euros 11
Produits à recevoir 11
Charges à payer 11
Charges et produits constatés d'avance 12

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'effectif moyen 12

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers 12
Engagement en matière de pensions et retraites 12
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures 13

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Transferts de charges 13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ACAF
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
Siège social : 15 rue de Belledonne (38320) EYBENS

433 536 190 RCS GRENOBLE

« la « Société »

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 27 MAI 2020

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 277 465 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	277 465 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau, soit la somme de	2 899 184 €
Soit un bénéfice distribuable	3 176 649 €
A titre de dividendes distribués à l'Associée unique, la somme de	110 000 €
Le solde au compte « Report à nouveau » soit la somme de	3 066 649 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 4 553 793 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende	Montant éligible à un abattement de 40 %
31/12/2016	200 000 euros	-
31/12/2017	50 000 euros	-
31/12/2018	100 000 euros	-

Certifié conforme
Le Président

In Extenso

COGES
1 Bis, Bd de la Chantourne
38700 LA TRONCHE

Tél. : +33 (0)4 76 51 70 30
Fax : +33 (0)4 76 51 10 08
grenoble@inextenso.fr
www.inextenso.fr

ACAF

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

15, Rue de Belledonne

38 320 EYBENS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

ACAF

Société par Action Simplifiée Unipersonnelle

15, Rue de Belledonne
38 320 EYBENS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société ACAF,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACAF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- La note « évaluation des produits et en cours » expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation de ces derniers. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités d'évaluation des produits ainsi que des en cours et nous nous sommes également assurés que la note fournit dans l'annexe est appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

ACAF

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Tronche, le 6 mars 2020

Le Commissaire aux Comptes

COGES

Eric CERVERA

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	27 575	27 575				
	Fonds commercial (1)	2 400 241		2 400 241	2 400 241		
	Autres immobilisations incorporelles	68 822	68 822	0	0		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	565 148	491 190	73 957	42 851	31 107	72.59
	Autres immobilisations corporelles	914 655	692 309	222 347	275 608	53 261-	19.32-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	86 705		86 705	86 705		
	Autres immobilisations financières	57 573		57 573	33 728	23 845	70.70
	Total II	4 120 719	1 279 896	2 840 823	2 839 133	1 690	0.06
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	492 081		492 081	610 137	118 056-	19.35-
	En-cours de production de biens	4 416 355	103 523	4 312 832	4 269 922	42 910	1.00
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	5 338 719	107 237	5 231 482	5 696 554	465 072-	8.16-
	Autres créances	680 607		680 607	955 100	274 493-	28.74-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	624 000		624 000	624 000		
	Disponibilités	378 933		378 933	233 947	144 986	61.97
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	66 640		66 640	50 834	15 807	31.09
	Total III	11 997 335	210 760	11 786 575	12 440 493	653 919-	5.26-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	16 118 054	1 490 656	14 627 398	15 279 626	652 228-	4.27-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 144 278
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 500 000)	500 000	500 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	522 519	522 519		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	50 000	50 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	414 625	414 625		
	Report à nouveau	2 899 184	2 503 354	395 830	15.81
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	277 465	495 830	218 364-	44.04-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	4 663 793	4 486 327	177 465	3.96
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	406 986	373 092	33 894	9.08
	Provisions pour charges				
	Total III	406 986	373 092	33 894	9.08
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	451 154		451 154	
	Concours bancaires courants	1 400	1 394	6	0.42
	Emprunts et dettes financières diverses	456 978	373 259	83 718	22.43
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 085 176	3 741 463	656 287-	17.54-
	Dettes fiscales et sociales	1 845 562	2 100 720	255 158-	12.15-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	3 716 350	4 203 370	487 021-	11.59-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	9 556 619	10 420 206	863 587-	8.29-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	14 627 398	15 279 626	652 228-	4.27-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	9 305 306	10 420 656		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2018 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	22 751 469		22 751 469	21 724 367	1 027 102	4.73
Chiffre d'affaires NET	22 751 469		22 751 469	21 724 367	1 027 102	4.73
Production stockée			6 670	568 178-	574 848	101.17
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			207 039	290 543	83 504-	28.74-
Autres produits			5 191	22 009	16 818-	76.41-
Total des Produits d'exploitation (I)			22 970 370	21 468 741	1 501 628	6.99
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			8 628 986	7 753 904	875 082	11.29
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			118 056	159 804-	277 860	173.88
Autres achats et charges externes *			5 624 113	5 633 081	8 967-	0.16-
Impôts, taxes et versements assimilés			277 070	308 895	31 825-	10.30-
Salaires et traitements			5 557 036	5 068 952	488 084	9.63
Charges sociales			2 216 136	2 023 035	193 101	9.55
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			89 583	90 638	1 055-	1.16-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			9 877	52 131	42 254-	81.05-
Dotations aux provisions			33 894	40 706	6 812-	16.73-
Autres charges			19 399	52 600	33 201-	63.12-
Total des Charges d'exploitation (II)			22 574 150	20 864 137	1 710 014	8.20
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			396 220	604 605	208 385-	34.47-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	43 049	51 914	8 865-	17.08-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	43 049	51 914	8 865-	17.08-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 704	2	2 702	NS
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 704	2	2 702	NS
2. Résultat financier (V-VI)	40 345	51 912	11 567-	22.28-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	436 565	656 517	219 952-	33.50-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 500	1 500		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 500	1 500		
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 974	19 762	10 788-	54.59-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 500	2 864	1 364-	47.63-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	10 474	22 626	12 152-	53.71-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	8 974-	21 126-	12 152	57.52
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	31 451	26 160	5 291	20.23
Impôts sur les bénéfices (X)	118 675	113 401	5 274	4.65
Total des produits (I+III+V+VII)	23 014 919	21 522 155	1 492 763	6.94
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	22 737 454	21 026 326	1 711 128	8.14
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	277 465	495 830	218 364-	44.04-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 14 627 397.70 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 22 751 468.98 Euros et dégageant un bénéfice de 277 465.19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société ACAF, filiale de Financière ERJO, fait l'objet d'une convention d'intégration fiscale en application des articles 223-A et suivants du Code Général des Impôts, depuis le 01/01/2005.
La convention prévoit d'effectuer la répartition des charges fiscales entre les différentes sociétés filiales dans la situation qui aurait été la leur en absence d'intégration, sans leur accorder aucun avantage fiscal. La différence entre l'impôt effectivement dû par le groupe et la somme des contributions des différentes sociétés du groupe est appréhendée par la société mère.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Chiffre d'affaires :

Les opérations de construction d'ascenceurs neufs et de grosse réparations sont comptabilisées en chiffre d'affaires à l'achèvement des travaux. Pendant la période de réalisation, les coûts sont comptabilisés en travaux en cours. Les facturations clients (situations de travaux) sont inscrites au passif du bilan dans le compte "autres dettes".

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 496 638		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	512 383		52 765
Installations générales agencements aménagements divers	694 635		1 196
Matériel de transport	48 402		2 150
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	156 955		11 317
TOTAL	1 412 375		67 428
Prêts, autres immobilisations financières	120 433		25 345
TOTAL	120 433		25 345
TOTAL GENERAL	4 029 446		92 773

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 496 638	2 496 638
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			565 148	565 148
Installations générales agencements aménagements divers			695 831	695 831
Matériel de transport			50 552	50 552
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			168 272	168 272
TOTAL			1 479 803	1 479 803
Prêts, autres immobilisations financières		1 500	144 278	144 278
TOTAL		1 500	144 278	144 278
TOTAL GENERAL		1 500	4 120 719	4 120 719

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	96 397			96 397
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	469 532	21 658		491 190
Installations générales agencements aménagements divers	429 409	61 590		490 999
Matériel de transport	42 718	2 809		45 527
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	152 257	3 525		155 783
TOTAL	1 093 916	89 583		1 183 499
TOTAL GENERAL	1 190 313	89 583		1 279 896

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	21 658				
Instal.générales agenc.aménag.divers	61 590				
Matériel de transport	2 809				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 844	1 682			
TOTAL	87 901	1 682			
TOTAL GENERAL	87 901	1 682			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	30 000	13 800			43 800
Garanties données aux clients	12 672	9 873			22 545
Autres provisions pour risques et charges	330 420	20 048	9 827		340 641
TOTAL	373 092	43 721	9 827		406 986

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	139 762		36 239		103 523
Sur comptes clients	119 935		12 698		107 237
TOTAL	259 697		48 937		210 760
TOTAL GENERAL	632 789	43 721	58 764		617 746
Dont dotations et reprises d'exploitation		43 771	58 814		

La provision sur litige prend en compte des risques sur des affaires en cours.
Les autres provisions sont constituées pour moitié d'une provision pour risque complet qui couvre les dépenses futures liées aux contrats d'entretiens étendus, et pour l'autre moitié d'une provision pour risque qui comprend des obligations légales (décret), des dépenses aprè facturation, et autres risques divers.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	86 705	86 705	
Autres immobilisations financières	57 573	57 573	
Autres créances clients	5 338 719	5 338 719	
Personnel et comptes rattachés	7 424	7 424	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	896	896	
Taxe sur la valeur ajoutée	91 138	91 138	
Groupe et associés	399 651	399 651	
Débiteurs divers	181 498	181 498	
Charges constatées d'avance	66 640	66 640	
TOTAL	6 230 244	6 230 244	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 543	1 543		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	451 011	199 698	251 313	
Emprunts et dettes financières divers	338 303	338 303		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 085 176	3 085 176		
Personnel et comptes rattachés	450 351	450 351		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	540 435	540 435		
Taxe sur la valeur ajoutée	752 777	752 777		
Autres impôts taxes et assimilés	101 998	101 998		
Groupe et associés	118 675	118 675		
Autres dettes	3 716 350	3 716 350		
TOTAL	9 556 619	9 305 306	251 313	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	600 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	148 989			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	131.5800	3 800			3 800

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Acquisition		534 196	1 530 910	2 065 106	
APS 34			335 135	335 135	
Total		534 196	1 866 045	2 400 241	

Concernant les fonds de commerce, ils sont valorisés sur la base du nombre de contrat détenus par la société et une dépréciation est comptabilisée lorsque cette dernière devient inférieure à la valeur brute inscrite en comptabilté.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Instal.géné.agenc.aménag.div.	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel informatique	Dégressif et Linéaire	3 ans
Logiciel	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel transport	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Opérations à long terme

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux et en excluant les frais financiers.
Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	66 224
Autres créances	33 313
Total	99 537

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 543
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	235 622
Dettes fiscales et sociales	718 823
Total	955 988

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	66 640
Total	66 640

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	14
Agents de maîtrise et techniciens	76
Employés	70
Total	160

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
Plus de 60 ans		2 287
55 à 59 ans	1 à 5 ans	53 250
50 à 54 ans	6 à 10 ans	107 459
40 à 49 ans	11 à 20 ans	115 282
30 à 39 ans	21 à 30 ans	169 657
moins de 30 ans	plus de 30 ans	48 245
Engagement total		496 180

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Hypothèses de calculs retenues

Les engagements de la société en matière d'indémnités de depart à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable. L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon retrospectif avec prorata temporis sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la date de clôture, ancienneté, statuts, taux de mortalité et salaire brut annuel),

- Données spécifiques à la société (convention collective, hypothèses de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisible du personnel et taux de charges sociales),

- Taux d'actualisation de 0,75 %.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	31 451
- Contribution sociale solidarité	6 746
Total des allègements	38 197

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Divers sinistres	99 384
Divers IJSS	17 925
Formation	23 229
Aide emploi	7 685
Total	148 223